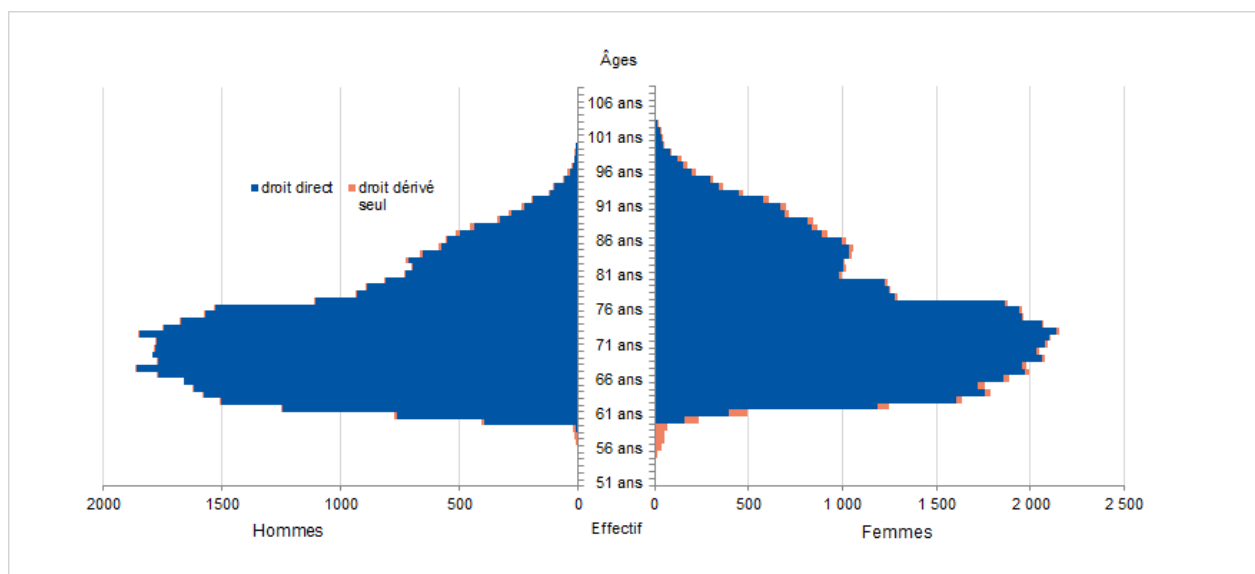


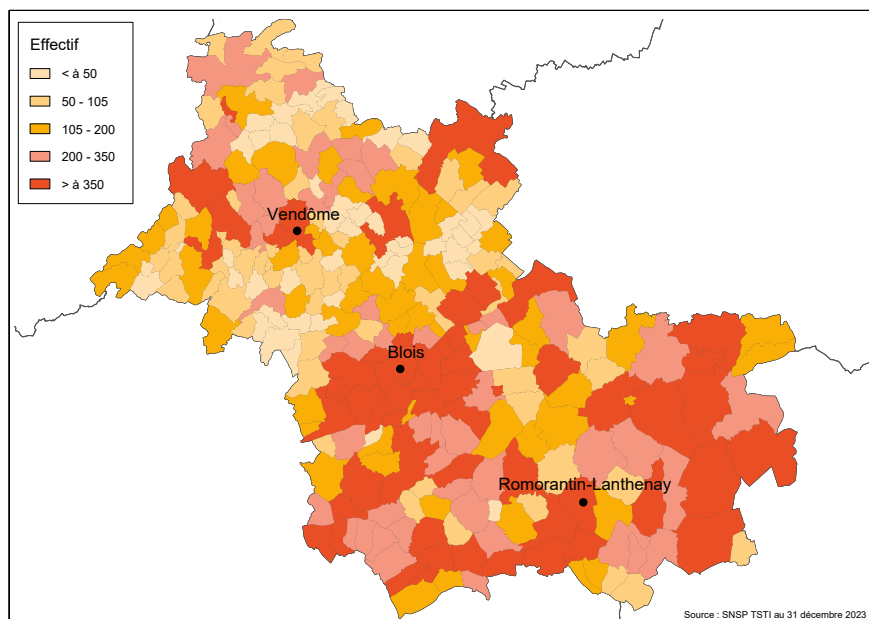
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 895	2 822	4 717
Droits directs (retraites personnelles)	1 699	1 789	3 488
Droits dérivés (retraites de réversion)	196	1 033	1 229
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	131	157	288
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	670	337	1 007
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	77,9 ans	75,0 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 221	48 089	86 310
Retraités percevant un droit direct seul	36 489	35 183	71 672
Retraités percevant un droit dérivé seul	280	1 195	1 475
Retraités percevant les deux à la fois	1 452	11 711	13 163
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,4%	2,5%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 442	7 327	20 769
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	973 €	781 €	866 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,8%	40,6%	29,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Blois			
Nombre total de retraités	3 967	5 825	9 792
Retraités percevant un droit direct seul	3 804	4 220	8 024
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	172	189
Retraités percevant les deux à la fois	146	1 433	1 579
Minimum vieillesse⁽¹⁾	8,0%	5,7%	6,6%
Romorantin-Lanthenay			
Nombre total de retraités	2 235	3 044	5 279
Retraités percevant un droit direct seul	2 140	2 114	4 254
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	86	96
Retraités percevant les deux à la fois	85	844	929
Minimum vieillesse⁽¹⁾	3,1%	4,5%	3,9%
Vendôme			
Nombre total de retraités	1 888	2 742	4 630
Retraités percevant un droit direct seul	1 804	1 797	3 601
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	64	70
Retraités percevant les deux à la fois	78	881	959
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,4%	3,6%	4,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr